



Envoyé en préfecture le 15/02/2019
Reçu en préfecture le 15/02/2019
Affiché le
ID : 056-200008696-20190215-DEL_20192-DE

Objet de la Délibération

COMPTE DE GESTION 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

—————
Séance Publique du 12 Février 2019
—————

Suite à la convocation en date du 06 Février 2019, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le Mardi 12 Février 2019 à 17 heures 00, à l'Espace de Découverte du Cheval en Bretagne à HENNEBONT, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Présents :

Mme Kaourintine HULAUD, M. Jean-Rémy KERVARREC, M. François LE LOUER,
Mme Marie-Annick LE BELLER, Mme Claudine CORPART

Absents excusés :

Mme Gaël LE SAOUT, M. Alain LE QUELLEC, Mme Karine BELLEC, Mme Marie-Annick MARTIN,
Mme Gisèle GUILBART, Mme Armelle NICOLAS

A titre indicatif, était également présent le membre suppléant suivant : M. Frédéric TOUSSAINT

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT
Direction des Finances

SEANCE DU COMITE
DU 12 FEVRIER 2019

COMPTE DE GESTION 2018

Le compte de gestion du syndicat mixte du haras national d'Hennebont, établi par Madame la Trésorière Municipale pour l'année 2018, est soumis à l'examen des membres du Comité.

Le résultat de clôture est identique à celui du compte administratif, à savoir : **+ 483 339,07 €**

Le Comité est appelé à se prononcer sur ce compte de gestion 2018.

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Article unique : **APPROUVE** le compte de gestion 2018 de Madame la Trésorière Municipale pour l'exercice 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU